

COMMUNE DE PORTES-EN-VALDAINE (Drôme)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 05 septembre 2024

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	10
- qui ont pris part à la séance :	10
- votants	10

Date de convocation : 30/08/2024

Date d'affichage : 30/08/2024

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de son Maire, Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, dans le lieu habituel de ses séances au nombre prescrit par la loi, le cinq septembre mai deux mil vingt-quatre à 18 h 30

Présents : Mmes ARSAC Pascale – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck - BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Mme RENARD Brigitte

**OBJET : Modification du montant du loyer logement communal (ex Maison Pascal)
50 Route de la Touche – 26160 Portes En Valdaine
Montant du loyer applicable au 1^{er} octobre 2024**

Vu la délibération n° 19-2023 en date du 11 mai 2023 fixant le montant du loyer,

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la création d'un jardin clôturé.

De ce fait, le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le montant du loyer à compter du 1^{er} octobre 2024.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants :

- **FIXE** le montant du loyer à **530 € + 20 € de charges locatives** (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères TEOM et entretien cheminée).

Et ont les membres présents signés au registre
AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.


Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL

